

De la commune SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Séance du 08 avril 2022

Membres	11
Présents	08
Représentés	03
Votants	08
Exprimés	08
Pour	08
Contre	00

L'an deux mille vingt-deux, le huit avril, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence d'Alain BUJADOUX.

Etai^{ent} présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Jean-Pierre CHAPUT, Mme Michèle ALOUCHY, M. Alexandre BOURDERY, M. Frédéric DUPLÉIX

Pouvoirs : Mme Michèle TIXIER-GALLAND a donné pouvoir à Michèle ALOUCHY ; Mme Justine BOSSERT a donné pouvoir à Jean-Pierre CHAPUT ; Mme Evelyne GIPOULON a donné pouvoir à Alain GRASS

Excusé(e)s :

Absents :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-212324107-20220408-DE_080422_9-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2022

Date de convocation : 31 mars 2022

Mme Isabelle CARTON a été nommée secrétaire de séance

Objet : Vote du budget principal 2022

Messieurs Alain GRASS et Jean-Marie BERTRAND, intéressés par l'affaire, se retirent et ne prennent pas part au vote.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2312-1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **VOTE** le budget primitif 2022 proposé par le Maire dont les sections s'équilibrent comme suit, en dépenses et en recettes :
 - o **Section de fonctionnement** : 307 569.00 €
 - o **Section d'investissement** : 190 356.36 €

Affichée le : 16/04/2022

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme

Le Maire
Alain BUJADOUX

